

CHAPITRE 8



LES TRAUMATISMES DE L'ENFANCE (ABUS SEXUEL, VIOLENCE FAMILIALE, NÉGLIGENCE)



Adoption Council of Canada
Conseil d'adoption du Canada

LES TRAUMATISMES DES ENFANTS :

PETIT MANUEL DES DONNEURS DE SOINS ET DES MÈRES VICTIMES DE VIOLENCE

SARAH PEDERSEN

Au Canada, on compte environ 85 000 enfants à la garde des divers services publics de protection de l'enfance. Parmi les nombreuses raisons de confier un enfant à l'un de ces services, la violence familiale constitue souvent le facteur déclenchant. L'enfant peut avoir été lui-même victime de mauvais traitements (violence physique ou abus sexuel), ou encore avoir été témoin de violence familiale.

Les parents adoptifs et nourriciers qui s'occupent de ces enfants par la suite ont besoin de ressources pour les aider à comprendre le passé traumatisant de leur enfant. D'autre part, il est aussi essentiel que les mères victimes de violence comprennent les effets de la violence sur leurs enfants.

L'objectif du présent manuel est de permettre aux donneurs de soins et aux mères victimes de violence de cerner les effets directs et indirects de la violence sur leurs enfants, que celle-ci se poursuive ou non. Les outils qu'ils renferment ont été conçus pour les parents dans le but d'aider leurs enfants à se défaire de leurs traumatismes.

Ce manuel traite de sujets comme les différents types d'abus, la mesure de l'ampleur des abus et la compréhension de l'effet des abus sur le développement de l'enfant. Il contient aussi des outils à l'intention des donneurs de soins et des mères, ainsi qu'une liste de ressources et d'organismes de soutien.

Ensemble, nous espérons ici partager nos méthodes pour résoudre les traumatismes afin que nos enfants puissent atteindre leur plein potentiel malgré une si grande adversité.

Les divers types de mauvais traitements

Que-ce qu'un mauvais traitement ? Quels en sont les différentes manifestations ? Comment les enfants interprètent-ils la violence ? Toutes ces questions valables méritent notre plus grande attention si nous souhaitons établir une solide base de compréhension de la question.

La violence peut prendre bien des formes : le bruit, l'exposition a des images négatives, les gifles, les coups de pieds, les brûlures... Ce ne sont là que quelques exemples de mauvais traitements. Les marques de violence ne sont pas toujours évidentes. Les effets de la violence sont souvent internes, car elle laisse des « cicatrices invisibles ».1 Être témoin de violence peut avoir autant d'effets dommageables que d'en être soi-même la victime.

Avant de continuer, il est important de clarifier notre utilisation de la terminologie. Les définitions qui suivent, établies par Cunningham et Baker (2007), vous aideront à comprendre les types de mauvais traitements qui peuvent avoir affecté votre enfant :

Les mauvais traitements infligés à des enfants

Violence physique, sexuelle ou psychologique, négligence physique ou psychologique ou refus de permettre à l'enfant de recevoir des soins de santé. Également appelé « la violence envers les enfants ».

La violence sexuelle envers les enfants

Tout contact sexuel avec un enfant ou toute activité ayant un but sexuel (p. ex., attouchement génital, pénétration digitale ou invitation à toucher sexuellement l'agresseur).

La violence physique

Gifler la victime, lui donner des coups de poing ou des coups de pieds, la pousser, l'étrangler, la brûler, la mordre, la pousser en bas des escaliers, lui donner des coups de couteau, tirer sur elle avec une arme ou la frapper avec un objet.

Le contrôle coercitif

Modèle de domination continue au moyen des stratégies telles que les demandes irrationnelles, la surveillance, l'isolement et les menaces concrètes de conséquences négatives, comme des dommages corporels. Il arrive que le contrôle coercitif soit utilisé sous prétexte de « discipliner » un enfant.

1 Cunningham, A. et Baker, L., *Petits yeux, petites oreilles : Comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*, 2007.



La violence psychologique

Commentaires, insultes ou sarcasmes humiliants traitant la victime de nulle, de paresseuse, de grosse, de laide ou de stupide, imposition de la façon de s'habiller, menaces de suicide, surveillance, jalousie sans fondement, séparation de la famille ou des amis, mauvais traitement des animaux domestiques, destruction d'objets précieux ou à valeur sentimentale. On appelle aussi la violence psychologique « les sévices émotionnels ».

La négligence

Défaut continu de fournir des soins en fonction de l'âge, par exemple de la nourriture, des vêtements, de la supervision et des soins médicaux, ou de satisfaire les autres besoins fondamentaux du développement physique, intellectuel et psychologique d'un enfant.

LE TAUX DE VIOLENCE FAMILIALE AU CANADA

Estimer l'ampleur de la violence familiale et de celle faite aux enfants au Canada est une chose souvent complexe. Brzozowski (2007) note que les données sur la violence familiale sont recueillies auprès des agences de services sociaux ou de la police une fois les incidents de violence ou de mauvais traitements officiellement rapportés. Le problème, c'est que ces incidents ne sont pas toujours déclarés .

Bien que cela soit difficile à croire, les chiffres indiqués plus bas ne tiennent compte que des cas rapportés : les recherches sur la question ont démontré qu'il arrive fréquemment que les enfants qui souffrent de violence ou de mauvais traitements ne le rapportent jamais. Le profil statistique « La violence familiale au Canada » pour 2007 cite les données suivantes :

- Pour chaque tranche de 100 000 enfants, on compte 200 victimes de violence aux mains d'un membre de leur famille.
- Pour chaque tranche de 100 000 filles, on compte 130 victimes de voies de fait aux mains d'un membre de leur famille.
- Pour chaque tranche de 100 000 garçons, on compte 127 victimes de voies de fait aux mains d'un membre de leur famille.
- Le taux de violence contre un enfant par un membre de sa famille était quatre fois plus élevé chez les enfants de moins de trois ans que le taux de violence aux mains d'une connaissance ou d'un ami.



- Le taux de violence contre un enfant par un membre de sa famille était quatre fois plus élevé chez les enfants plus âgés que le taux de violence aux mains d'une connaissance ou d'un ami.
- Pour chaque tranche de 100 000 enfants, on compte 163 victimes d'agression sexuelle ou de voie de fait aux mains du père ou de la mère. Dans 97 pour cent des cas, l'accusé était de sexe masculin.
- En 2005, plus d'un tiers des homicides d'enfants et de jeunes ont été commis par un membre de leur famille (soit 21 sur 60).

Les jalons du développement : l'évolution des effets de la violence

Les parents adoptifs et nourriciers peuvent accueillir dans leur foyer des enfants à toutes les étapes du développement. Les mères victimes de violence obtiennent généralement la garde de leurs enfants pour une longue période. De quelle façon la violence, les mauvais traitements, la négligence et le contrôle coercitif affectent-ils votre fils ou votre fille ? Ces mauvais traitements peuvent commencer à n'importe quel moment de la vie d'un enfant, mais les effets de tels traumatismes le poursuivront longtemps.

Cunningham et Baker (2007) ont circonscrit et résumé les effets de la violence sur les enfants tout au long de leur développement. La section qui suit a été adaptée du résultat de leurs recherches afin de vous aider à comprendre ces effets en fonction de l'âge de l'enfant.

Les nouveaux-nés et les tout-petits (de 0 à 2 ans)

Dès les premières étapes de la vie, les enfants sont en mesure de ressentir les effets de la violence, qu'ils en soient les victimes ou seulement les témoins. La violence n'est pas toujours directe, comme nous l'avons déjà souligné, mais les conséquences de gestes indirects sont parfois aussi dommageables pour l'enfant.

Les nourrissons et les tout-petits entendent. Les nourrissons et les tout-petits voient. Les nourrissons et les tout-petits sont particulièrement vulnérables. Les nourrissons et les tout-petits ne sont pas capables de se protéger eux-mêmes. Le bruit intense est particulièrement stressant pour un enfant de cet âge, qui est capable de percevoir la colère et l'hostilité. Il absorbe l'information qui lui provient de ses cinq sens, et il cherche à former un attachement solide avec ses donneurs de soins. Un enfant de cet âge a besoin d'une base sûre à partir de laquelle explorer son milieu. Les enfants traumatisés n'ont pas cette base.



Il est parfois difficile pour les parents adoptifs et nourriciers de créer un lien d'attachement avec leur enfant, et les traumatismes passés aggravent le problème. Les sections suivantes de ce manuel vous expliqueront comment aider votre enfant à surmonter ses traumatismes. Il existe des ressources pour vous appuyer.

Si vous êtes une mère qui a été victime de violence et qui élève de jeunes enfants, il est essentiel que vous entreteniez bien votre lien affectif avec eux. Essayez de leur fournir cette base sûre dont ils ont besoin; pour ce faire, n'hésitez pas à demander de l'aide ou de l'appui.

Les enfants d'âge préscolaire (de 3 à 5 ans)

À mesure que l'enfant grandit, les effets sur sa personne de la violence, directe ou indirecte, évoluent. Les enfants d'âge préscolaire sont plus susceptibles de s'inquiéter et ils font souvent des cauchemars. Parfois, ils rêvent qu'un super-héros vient à leur secours et ils apprennent à ne pas prêter attention à la violence qui les entoure. Ces enfants se sentiront parfois confus et affligés. L'instabilité associée à la violence les pousse parfois à régresser et à adopter des habitudes et des comportements enfantins.

De plus, à cet âge, il est probable que les enfants se sentent responsables des incidents violents dans leur foyer. Il est crucial qu'ils comprennent que ce n'est PAS leur faute. Pour aider votre enfant, il vous faut casser ce mythe et lui donner l'affection et le soutien dont il a besoin.

Les enfants d'âge scolaire (de 6 à 12 ans)

Avec le temps, l'enfant acquiert une compréhension plus poussée du cycle de la violence. Il apprend la différence entre le bien et le mal. Il saisit le concept de l'injustice et ceux des conséquences et des punitions.

Être témoin de violence, qu'elle soit directe ou indirecte, peut rendre un enfant d'âge scolaire craintif, inquiet et très anxieux. Plus que jamais, il a besoin d'une base sûre. Les parents peuvent aider leur enfant en lui donnant l'exemple du rôle sexuel approprié. Les enfants d'âge scolaire ont tendance à s'identifier au parent de leur sexe, et ils ont besoin de savoir quels comportements sont acceptables ou non en fonction de leur sexe.

Les adolescents (de 13 à 19 ans)

Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, l'adolescence est une période souvent ardue, et ce, autant pour les parents que pour leur enfant. Les adolescents qui ont été témoins de violence directe ou indirecte sont souvent gênés par la violence, ce qui les pousse parfois à prendre soin de leurs frères et sœurs plus jeunes et à se préoccuper pour les autres membres de leur famille qui en sont victimes.

Il arrive aussi que les adolescents cherchent à prendre le contrôle de la situation face aux épisodes de violence dans leur famille. Ils peuvent alors essayer d'exercer leur vengeance sur la personne coupable, vengeance qui peut s'étendre à ses pairs.

Il est important d'appuyer un adolescent qui a vécu une situation violente pour qu'il affronte ses sentiments. Il existe des groupes de soutien à cette fin. Le fait de discuter avec d'autres adolescents qui ont été victimes de violence peut s'avérer très positif pour un enfant. Les enfants plus âgés d'une famille ne devraient pas avoir à assumer le rôle de parent. Il est essentiel que le parent accomplisse son rôle et respecte sa position dans la dynamique familiale.

Comment votre enfant réagit-il à ses traumatismes passés ?

Un enfant qui a vécu des expériences de violence trouvera son propre mécanisme pour supporter ce traumatisme. Il peut, entre autres, se montrer distant sur le plan affectif, rêver d'une vie meilleure, éviter ses parents et d'autres membres de sa famille, se lier d'amitié avec les mauvaises personnes à l'école, chercher l'aide de ses parents ou concentrer son énergie sur des activités scolaires ou parascolaires.² Quel que soit son mécanisme de défense, il y a des façons d'aider cet enfant.

Aider un enfant à surmonter un traumatisme

« Les parents qui adoptent des enfants victimes de violence ont besoin de toute la sagesse du roi Salomon, la force d'Hercule et la patience de mère Teresa. Si vous ne vous sentez pas à la hauteur dans l'une ou l'autre de ces catégories, ne perdez pas espoir : vous êtes en bonne compagnie. Ce qui compte peut-être le plus est votre volonté d'aider une jeune personne à devenir un adulte confiant et équilibré. »³

Pour aider un enfant, il est essentiel d'agir avec prudence.⁴ Les experts du domaine recommandent les approches suivantes :

- 1. N'ayez pas peur de parler des événements traumatisants.** Votre enfant ne gagnera rien à « se sortir ces choses-là de l'esprit » ou à essayer de « ne pas penser à la violence ». Montrez-vous prêt à en parler avec votre enfant. Cela ne signifie pas qu'il vous faille aborder le sujet, mais il est important que vous écoutiez activement votre enfant quand il le fait, sans jamais refuser de parler de la violence qu'il a vécue. Offrez-lui votre appui et votre réconfort. Ne réagissez

² Cunningham, A. et Baker, L., *Petits yeux, petites oreilles : Comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*, 2007.

³ *Parenting the Sexually Abused Child*, Child Welfare Information Gateway, 1990

⁴ *Trauma and Children: An Introduction for Foster Parents*, Fostering Perspectives, novembre 2005



pas de manière exagérée et n'évitez pas ce sujet de conversation.

2. **Suivez un horaire quotidien régulier et prévisible.** Il est important pour l'enfant que sa journée soit bien structurée. S'il vous faut apporter des changements à son horaire, informez-en-le à l'avance. La prévisibilité rassure un enfant, surtout s'il a vécu le chaos, la confusion et la désorganisation d'une famille violente et abusive.
3. **Soyez encourageant, réconfortant et affectueux envers votre enfant, mais seulement dans le contexte approprié.** Les enfants qui ont été victimes de violence physique ou d'abus sexuel ont souvent de la difficulté à exprimer leur affection. Les manifestations d'affection sont souvent pour eux angoissantes et accablantes, en plus de réveiller des sentiments de confusion et de douleur. Bien qu'il puisse vous sembler naturel de réconforter votre enfant en l'embrassant et en le serrant dans vos bras, il est préférable de ne lui démontrer votre affection que s'il la recherche.
4. **Expliquez vos attentes sur le plan du comportement et votre style de discipline à votre enfant.** Il est toujours nécessaire d'établir clairement les règles à suivre pour un enfant et de bien lui faire comprendre les conséquences d'y désobéir. Vous devez de plus faire preuve de constance dans l'administration des punitions. Employez un système de renforcement positif et de récompenses.
5. **Parlez à votre enfant.** Dites-lui la vérité. Si vous ne savez pas la réponse à ses questions, dites-le-lui. Pour que s'établisse une atmosphère de confiance, votre enfant doit être convaincu en tout temps que vous êtes ouvert et honnête. Il est très difficile pour les enfants de ne pas avoir de réponses; ils se mettent parfois à s'inventer des scénarios et à « remplir les blancs » eux-mêmes, ce qui peut leur causer des angoisses. (La section qui suit explique quelques stratégies pour discuter avec votre enfant.)
6. **Surveiller les signes de répétition, d'évitement et d'hyperréactivité physiologique (p. ex., angoisse, impulsivité, troubles du sommeil).** Les effets de la violence et des mauvais traitements sont parfois de longue durée et peuvent varier au fil du temps. Il est important de surveiller ces comportements pour déterminer s'ils sont régis par un patron quelconque. Si c'est le cas, vous serez mieux équipé pour prévoir les difficultés et pour aider votre enfant à surmonter cette expérience.
7. **Protégez votre enfant.** Il est possible que votre enfant ait beaucoup de difficulté à supporter certaines situations et certains milieux. Évitez autant que possible de telles situations et écourtez votre participation à une activité lorsque celle-ci perturbe votre enfant. Ici aussi, il est important que vous fassiez preuve de



circonspection. Vous devez vous assurer que votre enfant se sent en sécurité.

- 8. Si vous avez des questions, demandez de l'aide.** Vous n'êtes pas un super-héros et vous n'avez pas la réponse à toutes les questions. N'ayez pas peur de chercher de l'information, de vous renseigner au sujet des services de soutien disponibles et de réunir les ressources qui peuvent vous servir. Demandez conseil à votre famille, à vos amis, à d'autres membres de la collectivité, aux travailleurs sociaux... et à votre enfant. Il y a de bonnes chances qu'il sache ce dont il a besoin.



Adoption Council of Canada
Conseil d'adoption du Canada

Comment parler avec votre enfant

Les personnes qui ont la charge d'un enfant ne devraient pas craindre d'aborder le sujet de la violence ou des mauvais traitements qu'il a subis par le passé. Quand vous parlez avec votre enfant de ces événements, prenez soin d'employer un langage approprié pour son âge et de lui donner des explications qu'il est en mesure de comprendre.⁵ Votre enfant continuera de penser à ce qui lui est arrivé, et c'est possible qu'il revive alors mentalement ces événements. Ne manquez pas de lui rappeler qu'il n'est pas coupable de ce qu'il a vécu. Les mesures suivantes peuvent vous être utiles⁶ :

- Si vous en êtes capable, expliquez-lui les moments de violence ou les mauvais traitements dont il a été victime.
- Faites comprendre à votre enfant ou à votre adolescent qu'il est normal de se sentir troublé, confus et fâché dans de tels cas.
- Si votre enfant ou votre adolescent ressent de la peur, réconfortez-le en lui rappelant que vous l'aimez.
- Laissez votre enfant exprimer sa tristesse et sa colère.
- Encouragez votre enfant ou votre adolescent à exercer leur contrôle sur les situations. Laissez-le prendre les décisions.
- Encouragez votre enfant ou votre adolescent à exprimer ce qu'il ressent.
- Répétez à votre enfant ou à votre adolescent qu'il n'est PAS responsable de ce qui lui est arrivé.

Autres considérations pour les parents adoptifs et nourriciers

La perte et le chagrin

Étant donné que votre enfant n'a peut-être plus de contacts avec les membres sa famille biologique, il est essentiel de le laisser pleurer la perte de sa famille originale. Dee Paddock, psychothérapeute et mère adoptive de trois enfants, affirme que « les enfants traumatisés ont un important deuil à faire avant de pouvoir vivre; plus ils pleurent, plus il y aura de place pour l'amour dans leur cœur brisé. »⁷

L'appui d'un groupe local de soutien aux parents adoptifs ou nourriciers peut vous faciliter la tâche d'aider votre enfant à supporter et à surmonter son sentiment de perte. De tels groupes offrent un exutoire à l'enfant, pour qui il sera probablement bénéfique de savoir qu'il n'est pas le seul dans sa situation.⁸

Prendre soin de soi

⁵ Perry, B., *Helping Traumatized Children: A Brief Overview for Caregivers*, 1999.

⁶ *Helping Your child or Teen Cope with Trauma*, MedicineNet, 2002.

⁷ Paddock, D., *Going and Growing through Grief and Loss: Parenting Traumatized Adopted Children*, 2007.

⁸ Child Welfare Information Gateway, *Impact of Adoption on Adopted Persons: Factsheet for*



« Prenez soin de vous afin d'être en mesure de prendre soin d'eux. »⁹

En tant que donneur de soins d'un enfant, vous devez prendre soin de vous-même et vous préparer à l'impact émotionnel que le passé de votre enfant peut avoir sur vous.¹⁰ Il est possible que vous ressentiez une grande tristesse, une forte colère ou un choc. Pour vous aider à surmonter ces émotions, n'hésitez pas à parler avec d'autres adultes et à entrer en communication avec un groupe de soutien aux parents.

Enfin, si vous jugez que c'est approprié, vous pouvez expliquer le passé traumatisant de votre enfant à ses enseignants et à ses conseillers pédagogiques. Cela leur permettra de mieux comprendre votre douleur, et surtout celle de votre enfant.¹¹

Tourner la page : le rétablissement

Se remettre d'un passé traumatisant caractérisé par la violence et les mauvais traitements est un processus de longue durée qui exige beaucoup de patience et d'engagement de la part des autres. À mesure qu'il poursuit ce processus, votre enfant devrait progressivement passer « de victime à survivant, puis à personne épanouie ». ¹²

Aucun parent n'est capable d'effacer les choses horribles qu'a vécues son enfant, peu importe combien il souhaiterait le faire. Cela dit, vous avez toute la possibilité d'offrir au vôtre de nouvelles expériences plus saines. Fêtez les progrès de votre enfant et concentrez-vous sur ce que vous êtes en mesure de faire pour lui : lui démontrer qu'il peut compter sur vous et rendre le reste de sa vie (et de la vôtre) plus agréable.¹³

Families, 2004.

⁹ MedicineNet, *Helping Your Child or Teen Cope With Trauma*, 2002.

¹⁰ Cunningham, A. et Baker, L., *Petits yeux, petites oreilles : Comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*, 2007.

¹¹ Perry, B., *Helping Traumatized Children: A Brief Overview for Caregivers*, 1999.

¹² *Parenting the Sexually Abused Child*, Child Welfare Information Gateway, 1990

¹³ Paddock, D., *Going and Growing through Grief and Loss: Parenting Traumatized Adopted Children*, 2007.



Ressources et soutien

Lectures

Note : les publications suivantes, toutes en anglais, sont disponibles sur le site Web de ParentBooks, au www.parentbooks.ca. Les prix sont en dollars canadiens. Votre bibliothèque municipale peut aussi en posséder des exemplaires.

- *After the Storm: Healing after Trauma, Tragedy and Terror*, Kendall Johnson, 18,50 \$
- *Child Trauma Handbook: a Guide for Helping Trauma-Exposed Children and Adolescents*, Ricky Greenwald, 49,95 \$
- *Empowering Children Through Art and Expression: Culturally Sensitive Ways of Healing Trauma and Grief*, Bruce St. Thomas et Paul Johnson, 36,95 \$
- *Helping Children Heal: 75 Activities to Help Children Recover from Trauma and Loss*, Rebecca Carman, 43,95 \$
- *Hope & Healing: a Caregiver's Guide to Helping Young Children Affected by Trauma*, Kathleen Fitzgerald Rice et Betsy McAlister Groves, Zero to Three Early Care Library, 22,95 \$
- *Living Alongside a Child's Recovery: Therapeutic Parenting with Traumatized Children*, Billy Pughe et Terry Philpot, 33,95 \$
- *Shattered Lives: Children Who Live with Courage and Dignity*, Camila Batmanghelidjh, 24,95 \$
- *A Terrible Thing Happened: a Story for Children Who Have Witnessed Violence or Trauma*, Margaret M. Holmes, illustré par Cary Pillo, 10,95 \$
- *Talking about Domestic Abuse: a Photo Activity Workbook to Develop Communication Between Mothers and Young People*, Cathy Humphreys et coll., 43,95 \$
- *Talking to My Mum: a Picture Workbook for Workers, Mothers and Children Affected by Domestic Abuse*, Cathy Humphreys et coll., 43,95 \$
- *When Your Child Has Been Molested: a Parent's Guide to Healing and Recovery*, Kathryn Hagans Brohl et Joyce Case-Potter, 28,99 \$



- *Children and Trauma: a Parent's Guide to Helping Children Heal*, Cynthia Monahan, 25,99 \$
- *The Scared Child: Helping Children Overcome Traumatic Events*, Barbara Brooks et Paula Siegel, 27,95 \$

Groupes de soutien aux parents

Groupes de soutien aux parents adoptifs

Pour obtenir des renseignements au sujet des groupes de soutien aux parents adoptifs dans votre région, communiquez avec le Conseil d'adoption du Canada au 1-888-54-ADOPT ou à l'adresse électronique info@adoption.ca.

Groupes de soutien aux parents nourriciers

Les services publics locaux de protection de l'enfance forment souvent des groupes de soutien aux familles d'accueil. La liste ci-dessous, établie par le Conseil d'adoption du Canada, vous aidera à trouver l'agence la plus près.

Organismes pour familles d'accueil

- CANADA
 - **Réseau national des jeunes pris en charge**, 99, 5^e avenue, bureau 20, Ottawa K1S 5K4, 613-230-8945, nd@youthincare.ca, youthincare.ca
- COLOMBIE-BRITANNIQUE
 - **BC Federation of Foster Parent Assns.**, n° 308 - 3680 East Hastings St., Vancouver V5K 2A9, 604-660-7696, 1-800-663-9999, bcffpa@istar.ca, www.bcfosterparents.ca
 - **Federation of Aboriginal Foster Parents**, 3455 Kaslo, Vancouver V3M 3H4, 604-291-7091, info@fafp.ca, www.fafp.ca
- ALBERTA
 - **Alberta Foster Parent Assn.**, n° 101, 9622 - 42 Ave., Edmonton T6E 5Y4, 780-429-9923, téléphone sans frais 1-800-667-2372, afpa@telusplanet.net, www.afpaonline.com
- SASKATCHEWAN
 - **Saskatchewan Foster Families Assn.**, 2343 Broad St., Regina S4P 2Y9, 306-565-2880, téléphone sans frais 1-888-276-2880, sffa@sasktel.net,



www.sffa.sk.ca

- MANITOBA
 - **Manitoba Foster Family Network**, 1 - 202 boul. Provencher, Winnipeg R2H 0G4, www.mffn.ca

- ONTARIO
 - **Foster Parents Society of Ontario**, fpso@sympatico.ca, www.fosterparentsociety.org
 - **Northern Ontario Foster Family Council**, 6500 Tilton Lake Rd., Sudbury P3G 1L5, 705-523-0425, bettylafrance@hotmail.com, www.noffc.org
 - **Sudbury and Manitoulin Foster Parent Assn.**, Sandra Cameron, scameron@smfpa.org, www.smfpa.org

- NOUVEAU-BRUNSWICK
 - **New Brunswick Foster Families Assn.**, C.P. 1454, succ. A., Fredericton E3B 5G2, 506-387-6121, tsl@nb.sympatico.ca, www.nbffa.ca

- NOUVELLE-ÉCOSSE
 - **Federation of Foster Families of Nova Scotia**, 1740 Granville St., 6th floor, Halifax B3J 1X5, 902-424-3071, téléphone sans frais 1-800-565-1884, gilhengs@gov.ns.ca, www.fosterfamilles.ns.ca

- TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
 - **Newfoundland and Labrador Foster Families Assn.**, 354 Water St., St. John's NF, 1-877-754-0218, 709-754-0213, www.nfld.net/nlffa

- TERRITOIRES DU NORD-OUEST
 - **Yellowknife Foster Family Assn.**, Box 2642, Yellowknife X1A 2P9, 867-920-7160, yffa@theedge.ca, www.theedge.ca/yffa

- YUKON
 - **Assn. of Yukon Foster Parents**, c/o Health and Human Ressources, 401 - 4114 Fourth Ave., Whitehorse Y1A 4N7, 867-667-6279



Adoption Council of Canada
Conseil d'adoption du Canada

Bibliographie

Le Conseil d'adoption du Canada, *Glossaire de l'adoption*, 2008. Téléchargé le 30 mars 2008 du <http://www.adoption.ca/>

Brzowski, J.-A., *Violence dans la famille à l'endroit des enfants et des jeunes. La violence familiale au Canada : un profil statistique, Statistique Canada, 2007.*

Child Welfare Information Gateway, *Impact of Adoption on Adopted Persons: Factsheet for Families* (questions relatives à l'adoption, à la perte et au chagrin et à l'administration pour les enfants et les familles), Department of Health and Human Services, États-Unis, 2004

Child Welfare Information Gateway, *Parenting the Sexually Abused Child* (administration pour les enfants et les familles), Department of Health and Human Services, États-Unis, 1990.

Cunningham, A. et Baker, L. (2007). *Petits yeux, petites oreilles : Comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*. Le Centre des enfants, des familles et le système de justice, Agence de la santé publique du Canada, gouvernement du Canada.

Jordan Institute for Families, *The Effects of Sexual Abuse*. Children's Services, programme d'aide à la famille et aux enfants, 2000.

Jordan Institute for Families, *Trauma and Children: An Introduction for Foster Parents*, Children's Services, programme d'aide à la famille et aux enfants, 2005.

Lundy, C., *Women, Male Violence, and Social Change*, série de conférences, Carleton University, du 10 janvier au 3 avril 2008.

MedicineNet, *Helping Your Child or Teen Cope With Trauma*. Healthy Children Center, 2002. Téléchargé le 1^{er} avril 2008 du <http://www.medicinenet.com/21351>.

Paddock, D., *Going and Growing Through Grief and Loss: Parenting Traumatized Adopted Children* (le placement en famille d'accueil et le milieu de l'adoption), North American Council on Adoptable Children, 2007.

Parentbooks, *Child and Adolescent Therapy*, 2008. Téléchargé le 1^{er} avril 2008 du http://www.parentbooks.ca/Child_&Adolescent_Therapy.html.



Adoption Council of Canada
Conseil d'adoption du Canada

Perry, B. D., *Helping Traumatized Children: A Brief Overview for Caregivers*, Child Trauma Academy, collection Parent and Caregiver Education, W.W. Norton & Company, New York, NY, 1999.

Statistique Canada, *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, Centre canadien de la statistique juridique, n° de catalogue 85-224-XIE, 2007.